

Chers Parents,

Avec ses 977 000 familles adhérentes, l'APEL est la plus importante association nationale de parents d'élèves. Elle est présente dans 5 000 établissements.

A l'APEL Saint Joseph tous les parents sont membres de droit de l'association.

Comme toute association loi 1901, l'APEL St Jo comporte un Conseil d'Administration dont les membres sont élus pour 3 ans lors d'une Assemblée Générale annuelle (vous en trouverez la convocation ci-dessous). Ce Conseil d'administration fonctionne en commissions, ce qui permet à chaque membre de s'impliquer selon ses affinités, ses compétences et ses disponibilités. Chaque parent peut présenter sa candidature !

Nos missions :

- **REPRÉSENTER** les familles auprès des directrices, de l'OGEC (organisme de gestion de l'établissement), du Conseil d'établissement, du Conseil pastoral, de la Tutelle, des pouvoirs publics, de l'APEL-92, et lors des commissions d'appel en redoublement.
- **ANIMER** des rencontres (kermesse, loto, marché de la St Nicolas, conférences...), proposer des **SERVICES** (achat groupé de fournitures) et **SUBVENTIONNER** des projets (acquisition de matériel, voyages, FRAT, retraites KT, théâtre...).
- **INFORMER** les familles, remonter les sujets, faire le **LIEN** avec l'Institution. Animer les réseaux de **PARENTS LIAISON** à l'école et de **PARENTS CORRESPONDANTS** au collège.
- **ACCUEILLIR** les nouveaux parents (dîner d'accueil), faciliter la vie des familles (listes de classe), être à l'écoute de tous.

Notre Assemblée générale annuelle sera précédée cette année d'une Assemblée Générale Extraordinaire (vous en trouverez la convocation ci-dessous) pour mettre à jour nos dispositions statutaires et permettre notamment la tenue de réunions dématérialisées et plus généralement aligner nos dispositions statutaires avec celles désormais prescrites par l'APEL nationale pour les APEL d'établissement.

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire Mercredi 21 septembre 2022 à 20h

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la modification des statuts de l'association des parents d'élèves de l'Institution Saint Joseph
2. Pouvoir donné à la présidente pour accomplir les formalités

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Mercredi 21 septembre 2022 à 20h30

ORDRE DU JOUR

1. Présentation générale du fonctionnement de l'APEL et présentation des membres du Conseil d'Administration
2. Rapport moral :
 - Actions de l'APEL au sein de l'établissement
 - Présentation et bilan des différentes commissions
3. Rapport financier
4. Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration.
5. Questions diverses

La participation d'un maximum de parents d'élèves pour l'Assemblée Générale Extraordinaire est requise (quorum = minimum $\frac{1}{4}$ des parents de l'institution), venez nombreux !

En cas d'empêchement, **n'oubliez pas d'envoyer VOTRE POUVOIR** par courrier ou mail (infos@apel-stjoseph.org), ou en déposant le coupon joint à l'accueil

ATTENTION :

- Seules les candidatures reçues par le bureau de l'APEL avant le 14 septembre 2022 seront présentées au vote de l'Assemblée.
- La présence du candidat à l'Assemblée générale est impérative.
- Le nouveau Conseil d'Administration se réunira à l'issue des Assemblées générales le 21 septembre pour élire son bureau (président, vice-présidents, secrétaire, trésorier) et constituer les différentes commissions de travail.
- Le Conseil d'Administration se réunit selon un calendrier annuel établi et communiqué aux membres du conseil.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'INSTITUTION SAINT JOSEPH
Association loi 1901
1, rue du Bac 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE

CANDIDATURE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEL SAINT JOSEPH

A retourner au plus tard le 14 septembre 2022 par mail à : infos@apel-stjoseph.org , ou par courrier ou à déposer à l'accueil de Saint Joseph au 1, rue du Bac.

Madame, Monsieur :

Adresse ⁽¹⁾ :

.....

Tel ⁽¹⁾ :

E-mail⁽¹⁾ :

Parent de :

.....

En classe(s) de :

.....

Présente sa candidature au conseil d'administration pour les trois ans à venir.

Joint à sa candidature une rapide lettre expliquant ses motivations ⁽¹⁾.

Fait à _____, le _____ 2022

Signature

⁽¹⁾ Mentions obligatoires

POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Je soussigné(e)⁽¹⁾ :

Parent de (nom, prénom et classe) :

Agissant en qualité de membre de l'APEL SAINT JOSEPH, donne Pouvoir à ⁽²⁾ :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'APEL SAINT JOSEPH convoquée le mercredi 21 septembre 2022 à 20h, au 1, rue du Bac à ASNIERES (92600)

En conséquence, assister à l'Assemblée, signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Fait à _____, le _____ 2022

Signature⁽³⁾

(1) Le signataire du pouvoir indiquera son nom, prénom et adresse.

(2) Mettre les nom et prénom du mandataire. Vous pouvez, si vous le désirez, donner pouvoir à une autre famille (exemple : autre parent de la classe de votre enfant qui vous assure de sa présence à l'AG) ou à l'un des membres de l'actuel conseil d'administration suivant la liste ci-dessous.

(3) Faire précéder la signature de la mention "BON POUR POUVOIR".

Liste des membres de l'actuel conseil d'administration disponibles pour recevoir votre pouvoir :

Philippe BERNARD - Alexandra GUILPAIN - Sophie POISSON- Colombe CLAIROUIN DE LA HOSSERAYE - Sophie CLAVEROL - Marie Flore LAVERGNE - Priscille MAQUET - Anne-Charlotte NOBLET - Eglantine FORGEOT - Yves GRINGUILLARD - Marie VINCEY - Audrey CHOUX - Armelle SIRCOULON - Séverine FOURCADE - Anne-Gaëlle SANNIER

POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Je soussigné(e)⁽¹⁾ :

Parent de (nom, prénom et classe) :

Agissant en qualité de membre de l'APEL SAINT JOSEPH, donne Pouvoir à ⁽²⁾ :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'APEL SAINT JOSEPH convoquée le mercredi 21 septembre 2022 à 20h30, au 1, rue du Bac à ASNIERES (92600)

En conséquence, assister à l'Assemblée, signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Fait à _____, le _____ 2022

Signature⁽³⁾

(1) Le signataire du pouvoir indiquera son nom, prénom et adresse.

(2) Mettre les nom et prénom du mandataire. Vous pouvez, si vous le désirez, donner pouvoir à une autre famille (exemple : autre parent de la classe de votre enfant qui vous assure de sa présence à l'AG) ou à l'un des membres de l'actuel conseil d'administration suivant la liste ci-dessous.

(3) Faire précéder la signature de la mention "BON POUR POUVOIR".

Liste des membres de l'actuel conseil d'administration disponibles pour recevoir votre pouvoir :

Philippe BERNARD - Alexandra GUILPAIN - Sophie POISSON- Colombe CLAIROUIN DE LA HOSSERAYE - Sophie CLAVEROL - Marie Flore LAVERGNE - Priscille MAQUET - Anne-Charlotte NOBLET - Eglantine FORGEOT - Yves GRINGUILLARD - Marie VINCEY - Audrey CHOUX - Armelle SIRCOULON - Séverine FOURCADE - Anne-Gaëlle SANNIER